

Compte-rendu Commission Régionale Emploi Formation IDF

Saison 2019-2020

Les activités de la CREF concernent 3 types de formation : les formations des entraîneurs/animateurs, la formation des arbitres et la formation des dirigeants.

Les formations entraîneurs/animateurs se divisent elles-mêmes en plusieurs branches : branche de la formation professionnelle (DEJEPS), branche des formations fédérales et CQP (certificat de qualification professionnelle).

I. La formation des entraîneurs/animateurs

Les formations fédérales :

Avec la mise en place de la nouvelle filière fédérale au début de la saison 2019, le doute existait quant à la nouvelle formation Initiateur de Club (2 journées complètes avec 3h en situation pédagogique entre les 2 journées, ainsi que 4h en FOAD). Mais finalement, l'ajout de l'Initiateur de Club n'a pas perturbé le développement des formations.

La Ligue a de nouveau organisé cette saison 2 sessions d'Initiateur de Club :

- 29/09/2019 et 6/10/2019 à Malakoff (16 stagiaires)
- 05/01/2020 à Sceaux et 12/01/2020 à Fontenay aux Roses (6 stagiaires).

En parallèle, certains départements ont également organisé des formations Initiateur de Club.

Au cours de cette saison, la ligue a pu organiser les deux formations « Animateur Fédéral ». La première a eu lieu en externat à Vernon, couplée à la formation Arbitre Régional. Seuls 5 stagiaires étaient inscrits à celle-ci. La 2^{ème} formation a eu lieu en février à Saint Denis, en externat et a pu compter sur 8 stagiaires.

Rappel : l'obtention du grade d'Animateur Fédéral est subordonnée à la réalisation d'un stage pratique de 14h de mises en situation pédagogique, la réussite d'un QCM et d'une évaluation de construction et d'animation de séance.

Seule 1 formation d'Entraîneur Fédéral a pu être dispensée par la Ligue : en internat à Saint Denis avec 12 participants. La 2^{ème} formation, qui devait avoir lieu en avril 2020, a dû être annulée en raison de la pandémie.

Au-delà de la formation théorique d'une semaine, l'obtention du grade d'Entraîneur Fédéral est conditionnée à la réalisation d'un stage pratique de 21h et à la réussite à l'examen.

En parallèle, 2 examens d'Entraîneur Fédéral devaient avoir lieu sur la saison, les 22 mars et 14 juin. Ces deux examens EF sont reportés sur la saison prochaine, le 4/10/2020.

Le CQP

Le CQP est un certificat de qualification professionnelle qui permet d'entraîner contre rémunération pour une durée de 360 heures annuelles maximum. Il peut s'obtenir à l'issue d'une formation, d'une VAE (validation des acquis de l'expérience).

La formation théorique de 35h qui devait avoir lieu au CREPS de Chatenay-Malabry du 7 au 11 avril 2020 a été annulée suite au COVID-19.

Il n'a pas été possible de trouver une autre date pour la faire cette saison.

Les formations continues des entraîneurs

Cette saison, la Ligue prévoyait d'organiser 2 formations continues :

- Formation TOP 2 (technique d'optimisation du Potentiel) les 12 et 13 décembre 2019 au siège de la FFTT : faute de participants, cette formation a dû être annulée.
- Formation Entraîner autrement les 2 et 3 avril 2020 à la Ligue à Saint Denis : en raison de la crise sanitaire, cette formation a dû être annulée et sera reportée à une date ultérieure.

II. La formation des arbitres et des juge-arbitres

Le grade d'arbitre ou de juge-arbitre s'obtient après avoir suivi une formation, à la suite de laquelle le candidat doit réussir un examen écrit et une pratique.

Au cours de la saison 2019/2020, la Ligue a organisé 2 formations Arbitre Régional à Saint Denis :

- 28/09/2019 : 16 stagiaires
- 29/02/2020 : 20 stagiaires

Cette saison, les 2 formations de juge-arbitre ont pu être organisées, également à la ligue à Saint Denis :

- 29/09/2019 : 10 stagiaires
- 01/03/2020 : 6 stagiaires

Les départements franciliens ont également la possibilité d'organiser ces 2 formations. Pour la formation Arbitre Régional, en plus des 36 stagiaires de la Ligue, 107 stagiaires ont été formés par les départements. Pour le Juge-Arbitre 1^{er} degré, cela représente 34 stagiaires supplémentaires (en plus des 16 de la Ligue).

Les examens sanctionnant ces formations sont centralisés et organisés par la Ligue de l'Ile de France. Les dates des examens écrits sont décidées en fonction des dates des formations (Arbitre Régional et Juge-Arbitre 1^{er} degré) des départements et de la Ligue. Concernant les examens des grades d'arbitre régional et de juges-arbitre 1^{er} degré, 8 sessions ont été organisées sur la saison (88 candidats AR ont été reçus sur 118 et 30 candidats JA1 reçus sur 47).

La prochaine session qui sera une session de rattrapage aura lieu le dimanche 6 septembre à Saint Denis, dans le strict respect des gestes barrière.

En fonction des résultats des examens écrits, les stagiaires sont convoqués par André CRETOT pour passer les pratiques d'Arbitre Régional et de Juge-Arbitre 1^{er} degré sur des journées de championnat par équipes. La saison s'étant brutalement arrêtée mi-mars 2020, tous les stagiaires n'ont donc pas pu passer leur pratique et devront être convoqués la saison prochaine.

Supervision :

Des supervisions d'arbitres ont été réalisées cette saison sur plusieurs épreuves régionales. Cette saison a vu la mise en place de la formation continue des JA1 en plus des AR. Cette formation continue des JA1 a permis également de superviser des AR n'officiant que pour leurs clubs respectifs. Cette formation continue a globalement été bien acceptée par tous, et a aussi permis de former plusieurs JA1 à l'utilisation de GIRPE. 17 JA1 et 32 AR ont pu être vu jusqu'à mi-mars.

La ligue a organisé une formation juge-arbitre 2^{ème} degré les 2 et 3 novembre 2019, ainsi que l'examen écrit le 16 novembre. 6 candidats étaient inscrits mais seuls 5 ont passé l'examen théorique et pratique et les 5 ont tous été reçus.

Une formation JA3 a également eu lieu les 22 et 23 février 2020 à Saint Denis, ainsi que l'examen écrit le 8 mars. 7 stagiaires étaient présents lors de cette formation. Seuls 5 candidats ont été reçus après l'examen écrit. Ils devront passer leur pratique sur une épreuve régionale la saison prochaine.

1 stagiaire de la saison 2018 / 2019 a réussi sa pratique cette saison.

PRE SELECTION AN IDF

La présélection IDF à l'Arbitre National a été organisée le 11 novembre avec 4 candidats à Saint Denis pour la partie théorique.

Suite à cette journée, 3 candidats ont été sélectionnés pour aller à la pré-sélection nationale. 2 candidats sur les 3 ayant réussi cette pré-sélection, ils étaient donc convoqués pour passer l'épreuve théorique et pratique de l'AN début juin à Bourges. Malheureusement, cet examen n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie. Les candidats sont reconvoqués du 9 au 11 octobre 2020 lors du 1^{er} tour du Critérium Fédéral Nationale 1 au Creusot (71).

Sur la saison passée, deux stagiaires ont passé la formation FO AR/JA1 et ont réussi l'examen. La Ligue compte donc désormais 1 formateur de plus dans le 78 et 1 formateur dans le 75.

III. La formation des dirigeants

Une formation PSC 1 devait avoir lieu le samedi 12 octobre 2019 à la Ligue. Mais elle a dû être annulée, un seul candidat s'étant inscrit. Cette formation s'adresse à l'ensemble des pongistes qu'ils soient joueurs, dirigeants, entraîneurs, arbitres. Elle s'adresse également à des non-pongistes (parent d'une joueuse par exemple).

Une formation SPID-Déconnecté a eu lieu le 11 novembre 2019 à la Ligue et a regroupé 9 stagiaires. Par contre, pas de formation SPID Administratif cette saison.

Par ailleurs, la ligue a été représentée lors des commissions fédérales de formation (1^{er} décembre 2019 à Paris au siège de la FFTT et le samedi 13 juin 2020 en visio conférence).

IV. Le DEJEPS

Sur la saison 2019/2020, 7 stagiaires ont effectué la formation DEJEPS (contre 8 la saison précédente) :

- 4 ont été admis
- 2 sont au rattrapage de l'UC3 en septembre
- 1 a été refusé à l'UC1

Pour la saison 2020/2021, nous avons 17 candidats pour 15 places avant les tests de sélection. 13 ont été admis.

V. Formation continue forme et santé par le Ping

Cette formation renommée animateur d'entretien physique (formation Ping santé module A) devait avoir lieu les 6 et 7 juin 2020 mais a dû être annulée en raison de la pandémie.

Elle a donc été repoussée à la saison prochaine et programmée du 19 au 21 février 2021.

Véronique BEAUSSART

Responsable commission Emploi et Formation Ligue IDF